



5^{ème} CMAS WORLD CUP 2010

FINSWIMMING "Golden Finale"

October 2010 from 22nd to 25th - AIX EN PROVENCE - FRANCE

REGLEMENT PARTICULIER

• 1 – DENOMINATION:

La Fédération Française d'Études et de Sports Sous Marins sous l'égide de la C.M.A.S. organise la **Golden Finale de la 5^{ème} Coupe du Monde CMAS 2010** de Nage Avec Palmes.

• 2 – ORGANISATION:

Cette compétition est régie par le règlement international Nage Avec Palmes CMAS. Les athlètes, par leur engagement affirme les connaître et les accepter. Le programme, en conformité avec le règlement est le suivant :

Programme Coupe du Monde CMAS World

> **Senior (Cat. A) H/D:** 50ap, 50sf, 100sf, 200sf, 400sf, 800sf, 50bf, 100bf, 200bf, 100im, relais 4x100.

> **Junior (Cat. B + C + D) F/G:** 50ap (sauf D), 50sf, 100sf, 200sf, 400sf, 800sf, 50bf, 100bf, 200bf, 100im, relais 4x100

• 3 – PARTICIPANTS:

▪ Les clubs ont besoin de l'agrément de leur fédération nationale.

▪ Chaque club doit être affilié à une fédération nationale reconnue par la C.M.A.S. et chaque nageur doit être en possession de la licence de sa fédération **et de la licence sportive internationale CMAS.**

▪ Pour les manches de la Coupe du Monde C.M.A.S. Nage Avec Palmes, seuls des clubs peuvent participer.

▪ Chaque compétiteur ne peut participer qu'en étant inscrit pour le même club durant l'année.

▪ Chaque compétiteur peut prendre part à un maximum de 3 courses individuelles et à un relais pour la Coupe du Monde.

▪ Chaque équipe peut engager au maximum 2 nageurs par course individuelle.

▪ Chaque équipe peut prendre part à seulement 1 relais masculin et féminin par catégorie.



- **4 – COMPETITION:**

- La compétition se déroulera à
Piscine “Yves Blanc”, Aix en Provence
Av. des Ecoles Militaires
13100 AIX en PROVENCE
- Piscine de 50 m, 8 lignes d'eau.
- Chronométrage Electronique “STRAMATEL” opéré par la FFESSM.

- **5 – DATES D'INSCRIPTION:**

- Formulaire de Pré Inscriptions : avant le **10 septembre 2010** (Annexe 1)
- Formulaire d'Inscriptions définitives : **14 octobre 2010** (Annexe 2)
- **Pour les clubs Français, les engagements se font uniquement par E-Nap, <http://www.e-nap.fr>** comme pour les autres compétitions en France.

- **6 – ENVOI DES FORMULAIRES:**

- Les formulaires de Pré Inscriptions et le formulaire d'Inscriptions définitives doivent être envoyés aux adresses suivantes :
aix2010@e-nap.fr et une **copie au siège de la CMAS (spo@cmas.org)**

- **7 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVE ET DES EQUIPEMENTS:**

- La vérification des documents administratifs et des équipements se fera selon le programme horaire établi.

- **8 – DOPING:**

- Les contrôles Antidopage seront effectuées suivants les règles CMAS.-

- **9 – CLASSIFICATIONS:**

- Les classements seront établis selon la réglementation CMAS.

- **10 – CEREMONIES PROTOCOLAIRES ET PRIX:**

Les athlètes se mettront à la disposition de l'organisation en temps utile pour participer aux cérémonies protocolaires selon le programme établi. Les prix ne seront pas remis aux athlètes en cas d'absence à la cérémonie protocolaire. Pour les cérémonies protocolaires, les athlètes seront vêtus avec l'uniforme du club.

Manche

- Prix individuels:

- ▲ Médailles aux 3 premiers de chaque course individuelle et relais.

- Récompense au clubs:

- ▲ Coupes pour le classement des clubs.

Golden Finale

Selon le point 4 du règlement CMAS de la World Cup.



- **11 – HOTELS, RESTAURATION, TRANSFERTS :**

- L'association France Sport Association est déléguée par la Commission Nationale de Nage Avec Palmes de la FFESSM pour organiser les transferts, les réservations d'Hôtels et de restauration pour la compétition. La restauration se fera à proximité de la piscine évitant les transports vers les hôtels dans la journée. Toutes les informations sont disponibles dans les documents joints. **Cette manche étant la finale et nécessitant la mise en place d'une cérémonie et soirée de clôture, les clubs souhaitant s'occuper eux-mêmes de leur hôtel et restauration et ne profitant pas des services de France Sport Association pour le séjour devront s'acquitter d'une somme de 20 (vingt) euros par personne pour frais d'organisation. Cette somme sera à régler à l'Association France Sport à l'arrivée.**

- **12 – FRAIS DE PARTICIPATION A LA COMPETITION :**

- Les frais d'engagements sont les suivants :
- **30€ par équipe, 10€ par distance et 10€ par relais.**

- **13 – DIVERS :**

- Les réclamations seront traitées selon la procédure CMAS.
- L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au programme.
- Après le 15 octobre, un montant de 50 Euros sera dû à l'organisateur pour tout forfait et ce, par nageur.

- **14 - Drapeau NATIONAL**

- Nous demandons à chaque ÉQUIPE d'apporter avec elle un drapeau national de taille de 2m x de 1m.